L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN 4 SEPTEMBRE 1889. — 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Rodolphe de Rennes,
Propriétaire-Éditeur.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 4 SEPTEMBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, aux les prix suivants.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Offres et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par B. Cazenave, au No 35 rue Bienville—Le contenu d'une manufacture de souliers, consistant en machines pour la confection de souliers, cuirs, empeignes, etc. Aussi une grande quantité de souliers.

France.—Le 4 Septembre.

On célèbre ou l'on doit célébrer, aujourd'hui, le dix-neuvième anniversaire de la Révolution du 4 Septembre 1870—non seulement à Paris et d'un bout à l'autre de la France, mais dans toutes les colonies et centres français répandus sur le globe. Aujourd'hui, la troisième République Française entre dans sa dix-neuvième année, et elle y entre triomphalement, au milieu des splendeurs d'une exposition qui n'a jamais eu sa pareille, dont les merveilles provoquent l'admiration de l'humanité et attirent non seulement les étrangers appartenant à toutes les races, à toutes les nationalités, à toutes les formes de gouvernement, mais forcent jusqu'aux princes ligués, par intérêt, par principe, contre les institutions de ce peuple, à venir lui rendre hommage. Dix-neuf ans ! C'est le plus long bail que, depuis cent ans, la nation française ait signé et tenu avec un régime politique quelconque. La première République, avec ses différents changements—Convention, Directoire, Consulat—n'a guère duré que douze ans. Le premier Empire, 10 ans ; la Restauration, 15 ans ; la Royauté constitutionnelle, près de 18 ans ; la seconde République, celle de Février, près de 4 ans ; le second Empire, 18 ans.

La Révolution de 1870 est, de toutes celles qui se sont succédé depuis la première, la seule dont l'inauguration n'ait pas coûté de sang. Napoléon tombait devant l'étranger ; le pouvoir était à terre, la nation n'avait qu'à se donner la peine de le ramasser.

La nouvelle République n'a pas été, plus que les dernières, exempte de vicissitudes ; elle a eu les horreurs de la Commune, qui ont failli la perdre. On peut dire que la nation française a alors oscillé, pendant trois ou quatre ans, entre cette forme de gouvernement et la Royauté légitime. La majorité parlementaire subissait alors le nouveau régime comme un pis-aller, et quand, déçue dans ses espérances, forcée de céder la place, elle a dû formuler une Constitution, elle l'a établie dans des conditions si malheureuses, qu'elle semblait ne pouvoir durer, et n'avoir été placée là que comme une pierre d'attente, sur laquelle viendrait, bientôt, s'installer, sans grande opposition, quelqu'un des régimes déchus. Cette Constitution caduque, provisoire, formulée, adoptée par les ennemis mêmes de la République, dure encore, cependant, et c'est sur elle que le gouvernement actuel s'appuie, se maintient.

Voici qui donne une idée de la vice inhérente à cette Constitution. La Chambre qui vient de se dissoudre et va être remplacée, le 22 du mois courant, a tenu, pendant ses huit saisons, quatre cent soixante-seize séances. Durant cette période, elle a discuté cent huit grandes interpellations et passé son temps à poser cent cinquante questions aux ministres ; d'où il résulte que, sur 476 séances, 252 ont été, en tout ou en partie, consacrées par elle à des affaires étrangères à la législation qu'elle était appelée à préparer et à voter. De plus, elle renversa durant ce laps de de temps, cinq cabinets : le cabinet Freycinet, le cabinet Goblet, le cabinet Rouvier, le cabinet Tirard, le cabinet Floquet. Le second cabinet Tirard, qui date du 22 février de cette année, dure encore. Enfin sur quatre Présidences qui en sont succédé, une seule s'est terminée d'une façon normale—la première de M. Grévy. Celle de M. Carnot, qui date du 3 décembre 1887, existe encore et semble plus solide, plus durable que toutes les autres.

Ajoutons qu'il a été commis par plusieurs des ministères de la République plus d'une lourde faute qui ont failli lui aliéner une partie des populations et ont retardé l'adhésion de certains départements à la nouvelle forme de gouvernement.

En dépit de tous ces défauts constitutionnels et de toutes ces fautes du pouvoir, la République se maintient ; elle se consolide fit-ce que par sa durée même ; elle n'a peut-être pas gagné autant de partisans qu'elle eût dû le faire, précisément à cause de ces défectuosités et de ces maladresses, mais elle est toujours sûre des deux grands tiers de la nation, qui ne manquent jamais de la soutenir de leurs votes. Elle manifeste même tant de solidité au dedans—sans compter le prestige qu'elle s'est conquis au dehors—il semble si difficile de la déraciner que, à l'heure qu'il est, à la veille des élections, ses ennemis notoires, avoués, n'osent pas se déclarer hautement de l'empire ou de la monarchie, au retour desquels ils travaillent secrètement, et sont forcés de se présenter devant le corps électoral sous le drapeau de conservateurs, sans se donner que le titre même qu'ils prennent, va directement contre le but qu'ils poursuivent et fait, de chacun d'eux, un républicain malgré lui. Aussi, l'on se demande actuellement, de tous les côtés, comment des hommes sensés persistent à demeurer dans une illusion dont ils savent la réalisation impossible, et ne se rallient pas, franchement, à la République, au sein de laquelle ils pourraient jouer un rôle utile et rendre de véritables services à leurs concitoyens.

Quel qu'il en soit, les Américains sincèrement patriotes—républicains convaincus du père en fils—ne peuvent voir qu'avec plaisir, avec orgueil, des institutions [illegible] chez leurs amis, dont ils sont [illegible] fiers, se consolider, se perpétuer ailleurs, dans l'Ancien Monde, vous, jusqu'ici, à l'absolutisme, et aujourd'hui, chez la nation qui leur est la plus sympathique de toutes, non seulement par le souvenir des services rendus, mais par les mêmes, par le libéralisme et la similitude des caractères. Comme Américains, comme descendants de Français, comme partisans ardents des idées et des institutions libérales, nous saluons, cordialement, le 19e anniversaire de la République Française, et lui souhaitons la prospérité aussi bien qu'une prospérité toujours croissante.

[illegible]

LOUISIANE.

L'Isleria, Couvent P. O., paroisse St-Jacques, du 31 août :

La moisson de riz est achevée sur plusieurs habitations.

Sur l'habitation Lilly, appartenant à MM. Bourgeois et Dubos, 100 3/4 arpents ont produit 1656 sacs.

Le rendement est généralement bon, mais il y a des exceptions. M. L. Geandeury, de l'habitation Cabanocey, nous disait, il y a quelques jours, que 140 arpents ne lui donneraient guère plus que 1000 sacs, et qu'il avait lieu de croire que bien d'autres n'obtiendraient pas un meilleur résultat.

—Les forgeats sont arrivés ici, cette semaine, et cet été mis à l'œuvre sur la levée Nita. Dans une quinzaine de jours, ils commenceront les travaux de la levée dans le voisinage de l'Eglise St-Michel. Avis a été donné aux personnes dont les bâtisses, etc. encombrent la voie, d'avoir à les reculer le plus tôt possible.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe-Coupée, du 31 août :

Le ver du coton a un peu disparu dans notre voisinage. Il a fait quelque dommage dans plusieurs localités, mais les plantateurs sont aux aguets et travaillent à le détruire avec le Vert de Paris. A ce prochaine apparition, il sera exterminé.

—Ce qu'il nous faut, maintenant, c'est un bon chemin le long de la Grande Levée.

—L'Union des Fermiers du Bas Latanache a voté les résolutions suivantes :

"Attendu que l'Union des Fermiers et des Travailleurs d'Amérique, dans l'industrie du coton, réunis en convention, à Birmingham, Alabama, en mai dernier, a résolu de ne plus se servir de la toile de jute et de lui substituer la toile de coton, pour couvrir les balles de textile, dans les Etats du Sud ;

"Il est résolu par l'Union des Fermiers du Bas Latanache, paroisse Pointe Coupée, d'adopter la même mesure. Ses membres s'engagent, en conséquence, du premier au dernier, à n'employer leur produit que dans de la toile de coton ; ils invitent les autres sous unions de la paroisse à coopérer avec eux, dans la lutte engagée contre les monopoles et les "Trusts", et ils font un chaleureux appel à tous les membres de l'Union du Sud, afin d'arriver à la défaite définitive du "Bagging Trust".

Les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

L'*Entreprise*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 31 août :

La première balle de coton de notre paroisse a été expédiée par M. W. E. Satterfield ; elle a été vendue par MM. Flower et King, marchands à la Nouvelle-Orléans, 13 cents 1/4 la livre—ce qui est une prime de 2 cents 1/2 la livre sur le prix de vente établi sur le marché, à savoir : 11 cents 1/8. A ce prix, la balle en question, qui pesait 478 livres, a dû rapporter $53 17, moins $4 75 de commission et de fret—ce qui fait un bénéfice net de $48 42.

Si elle avait été vendue en graine, au prix ordinaire de $25 les mille livres, les 1607 livres de coton brut qui ont produit les 478 livres de la balle, auraient rapporté au producteur, seulement $40 17—différence en faveur du travail de nettoyage et des frais d'expédition, $8 25.

—Des différentes parties de la paroisse, il nous arrive des rapports sur les effets de la première apparition des chenilles du coton.

La seconde doit avoir lieu, dans deux semaines environ. La plupart des planteurs se munissent de Vert de Paris et s'apprêtent à combattre l'ennemi, dès qu'il paraîtra.

L'opinion unanime des fermiers et des planteurs est que le Vert de Paris est le meilleur poison ; on s'en sert à l'état liquide suspendu. On mêle une livre de Vert de Paris dans 40 gallons d'eau ; cela suffit pour un acre. On promène le baril ou le vase où se trouve le mélange dans les champs que l'on arrose, au moyen d'une pompe.

Il faut avoir soin de remuer sans cesse, attendu que le Vert Paris est insoluble dans l'eau. Il doit être maintenu suspendu dans le liquide. Pour en obtenir un effet certain et uniforme, on fera bien de mêler un peu de farine sèche, délayée dans un baquet d'eau, que l'on jette dans le mélange ; le poison reste alors plus facilement en suspension dans le liquide.

—Rien ne peut détourner le lieutenant C. H. Hinckly des soins à apporter à ses récoltes ; aussi ses canne et son maïs sont-ils de première qualité. On récolte maintenant le foin et le maïs, à Charenton.

—On va faire une expérience intéressante sur l'habitation Des Lignes. On doit soumettre 35 acres de sorgho au procédé de la diffusion. On compte sur un heureux résultat.

—M. A. Petrie est en train de placer des chaudières de bagasse sur l'habitation Crawford, propriété de M. Chaff. M. A. Petrie a ses ateliers sur l'habitation Florence, chez les Borgnières, à Cypremort, où, le plant de cannes de printemps est en défécit de 50 pour cent ; celui d'automne, de 15 pour cent. Quant aux soudes, elles donneront près d'une bonne moyenne.

Le Sugar Planter, Fort Allen, paroisse West Baton Rouge, du 31 août :

Un vent violent, accompagné d'une pluie battante, a passé sur la partie centrale de la paroisse, mercredi soir. L'orage avait un mille de largeur et s'étendait de Port Allen à l'habitation Poplar Grove. Les habitations Anchorage et Homestead ont considérablement souffert. Cet ouragan rappelle un peu celui du mois d'août de l'an dernier.

Sur Homestead, un énorme échafaudage qui entourait le patte qu'on est en train d'y parfaire, a été renversé. Il le vent avait soufflé une heure, au lieu de 20 minutes, il y aurait eu de grands dégâts.

Le Chief, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 31 août :

L'assistant général des passagers de l'Illinois Central, à la Nouvelle-Orléans, M. J. W. Coleman et l'assistant J. F. Merry, à Manchester, publient un appel fait aux Fermiers et aux Planteurs du Tennessee, du Mississippi, de la Louisiane pour engager ces derniers à exposer, au Palais de mai, de Sioux City. "Le Palais de mai, disent-ils, s'ouvre le 23 septembre, en petite ville."

L'Illinois Central, désireux de coopérer avec les populations et de les aider à faire exhibition de leurs produits à Sioux City, leur offre le transport gratuit de leurs articles, pour l'aller et le retour. Une place sera assignée dans les cars, aux produits des différentes localités des Etats cités. Il chargera, de plus, à ses frais, un homme compétent de veiller sur tous les objets, devenant tout aussi bien qu'en allant. Nous voudrions avoir une petite quantité de fruits, de légumes en conserves, toute espèce de graine, de la graine de coton, de la canne, des céréales, du maïs, les différentes variétés de bois, les articles manufacturés de chacun de ces pays ; en un mot, tout ce qui peut faire connaître les ressources du Sud.

Que les citoyens du Tennessee, du Mississippi, de la Louisiane, s'entendent pour nous fournir, à chaque station, les objets qu'ils veulent exhiber ; que, le 12 septembre, tout soit bien emballé, portant le nom du propriétaire de la localité, d'où vient chaque article. Une exhibition des produits de l'Ouest fera grand effet au Palais de mai.

Le capt. J. P. Merry, Manchester, Iowa, se charge de fournir tous les renseignements désirables et les circulaires qui ont été publiées à ce sujet.

Sioux City est devenu le grand centre du Nord-Ouest. Une exhibition du Sud y sera utile à cette capitale ; les intérêts de l'Ouest bien de visiter cette ville.

Le *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 31 août :

Les chenilles ont entièrement disparu des champs de coton. Le Vert de Paris, employé à propos, a sauvé des milliers d'acres de leurs ravages. S'ils étaient une grande espérance, au commencement de septembre, les cotonniers, qui sont leur jardin, en définitive, sont bien verts.

—Le Rivière Blanche baisse rapidement. Le Cortland, dans son dernier voyage, n'est allé qu'à mi-chemin de l'Eau Noire. Il n'a pu en retirer qu'avec beaucoup de peine. Il n'en peut [illegible] de l'eau.

Les vins. — Les françaises importantes.

On vient de promulguer, en France, une loi fort importante et dont on doit attendre les meilleurs effets : c'est la loi qui impose aux négociants en vins l'obligation de donner aux produits qu'ils mettent en vente leur désignation exacte. En conséquence, seuls les vins obtenus par la fermentation des raisins frais pourront être mis en vente sous le nom de vin. Les vins dits de seconde cuvée, c'est-à-dire les liquides obtenus par la fermentation d'un zèro de sucre jeté sur le moût qui résulte de la fabrication du vin de raisin frais, devront être dénommés *vin de cuvée*. Enfin, les vins fabriqués à l'aide des raisins secs ne pourront être vendus que sous le nom de vin de raisins secs. En outre, aucun mélange des vins de sucre ou des vins de raisins secs avec les vins de raisins frais ne pourra être désigné sous le nom de "vin," quelque considérable que puisse être la proportion des vins de raisins frais entrant dans leur composition. Ce que le législateur a voulu, c'est que la boisson vendue comme vin soit du vin naturel exempt de tout produit hétérogène : si les négociants font des coupages de vins de raisins frais avec des vins obtenus industriellement, ce sont ces derniers produits qui devront donner leur nom au mélange. La loi, on le voit, est une loi de salubrité et d'honnêteté commerciales. On ne peut que se féliciter de la voir mise en pratique. Personne ne s'en plaindra, sauf les fabricants de mixtures plus ou moins malsaines qui affectent si gravement la santé des consommateurs.

La loi ne s'est pas bornée à donner l'obligation à laquelle les négociants en vins devront se soumettre, à peine de pénalités assez sévères,—amende de 25 à 500 francs, ou emprisonnement de dix jours à trois mois en cas de récidive ; en cas de récidive ;—elle a stipulé, en outre, que les fûts contenant les vins que l'on pourrait, dans une certaine mesure, qualifier de vins artificiels, devraient être contenus dans des récipients portant "en gros caractères" la mention : *vin de sucre ou vin de raisins secs*. Les livres, factures, lettres de voitures, connaissements, devront contenir les mêmes indications ; enfin, les titres de mouvement, c'est-à-dire les formulaires de l'administration des contributions indirectes qui accompagneront les expéditions, devront être imprimés sur des papiers dont la couleur varierait suivant la nature du produit.

Il sera donc impossible—en principe tout au moins—de tromper les négociants en vins ; d'autre part, les marchands au détail n'auront plus de motifs pour déclarer qu'ils ignorent la nature du produit qui leur est livré. S'ils ont acheté, à Bercy et dans tout autre entrepôt de vin, du vin naturel, ils pourront, s'ils le veulent, prendre toutes les garanties que leurs scrupules commerciaux peuvent exiger, et ils ne pourront plus accuser leur bonne foi s'ils veulent faire passer du vin de raisins secs pour du vin de raisins frais.

LA RÉPARTITION DU CONTINGENT, EN FRANCE.—La répartition de la classe de 1888, entre l'armée de mer et l'armée de terre, est achevée.

Le nombre total des jeunes soldats appelés en 1889, et inscrits définitivement, après les opérations du conseil de révision, sur la première partie de la liste du recrutement cantonal, s'élève à 130,458.

Sur ces 130,458 inscrits, 6,040 ont été désignés pour l'armée de mer, à laquelle la classe 1888 doit apporter un accroissement d'effectif réel de 5,470 hommes.

Ce prélèvement effectué, il reste, pour l'armée de terre, 124,418 jeunes soldats à répartir entre tous les corps qui se recrutent par la voie d'appel. A ce nombre, il faudra ajouter encore 10,685 ajournés de la classe 1887 et 5,053 ajournés de la classe 1886, revenus après un service militaire.

En résumé, l'armée de mer recevra 6,040 hommes et l'armée de terre 140,156 hommes.

Ce qui porte le chiffre total des recrues à affecter, en 1889, à 146,184 hommes.

Pour agir sur le foie et nettoyer les intestins aucune médecine n'égale les Pilules Cathartiques d'Ayer.

PREUVE CONCLUANTE

De la cure des maladies cutanées par les Remèdes Cutieura, alors que tous les autres remèdes ont été essayés en vain.

Un cas de psora durant cinq années, couvrant de croûtes blanches le dos, le sein, tout le corps de la personne qui en était atteinte, au point qu'il était triste, le désespérait, complètement guéri par les remèdes Cuticura. Mes enfants en sont guéris. Mes constatations de guérison avec [illegible] ont été adressées [illegible] Le cas était désespéré [illegible] ne pouvait [illegible] Remèdes Cuticura en quel temps il a duré.

Ma maladie (la psora) s'est d'abord manifestée sur mes jambes, puis s'est étendue jusqu'à mon sein, couvrant presque toute ma figure. Le mal m'aveuglait les yeux et le médecin craignit que je perdisse complètement la vue. Il s'étendit sur toute la tête et tous mes cheveux tombèrent. L'état absolument chauve. Il fit ensuite un repoussé [illegible] mon bras, sur mes épaules et mes [illegible] je ne pouvais [illegible] Mes cheveux sont revenus plus abondants que jamais ; mes yeux sont ouverts et ma vue [illegible] Je sais que bien des personnes ont essayé les "Remèdes Cuticura", et toutes en sont obtenu d'heureux résultats.

MRS ROSE KELLY,
Rockwell City, Calhoun Co., Iowa.

LES REMÈDES CUTICURA

Guérissent toutes les maladies de la peau, dartreuses, humidiques, qui causent des démangeaisons, brûlures, et affaiblissement, et qui cherchent, sous toute forme de chevaux ; les guérissent [illegible] Prix : Cuticura, 50 cts. Savon, 25 cts. Résolvant, $1 00. Préparé par la Cuticura Drug and Chemical Company, de Boston.

☞ Demandez le traité intitulé : "How to Cure Skin Diseases", qui a été publié et vendu à 50 thousandsens et les [illegible]

BOUTONS, [illegible] rougeurs, rugosités, rugosités, [illegible] et les [illegible] par le Savon Cuticura.

CURE RADICALE DE SANFORD POUR LE CATARRHE

Traitement complet externe et interne pour un dollar.

Mon à l'abri du danger de [illegible] [illegible] Cuticura et m'ont servi d'un Savon Cuticura. Je fus guéri de l'affreux mal dont je souffrais depuis [illegible] Cuticura n'avaient guéri ainsi que le mal [illegible] Cuticura m'ont [illegible] Remèdes Cuticura.

Mon enfant [illegible] Remèdes Cuticura.

MRS ROSE KELLY,
Rockwell City, Calhoun Co., Iowa.

LES REMÈDES CUTICURA

Guérissent toutes les maladies de la peau dartreuses, humidiques, qui causent des démangeaisons, brûlures, et affaiblissement, et qui cherchent, sous toute forme de chevaux ; les guérissent [illegible] Prix : Cuticura, 50 cts. Savon, 25 cts. Résolvant, $1 00. Préparé par la Cuticura Drug and Chemical Company, de Boston.

☞ Demandez le traité intitulé : "How to Cure Skin Diseases", qui a été publié et vendu à 50 thousandsens et les [illegible]

BOUTONS, [illegible] rougeurs, rugosités, rugosités, [illegible] et les [illegible] par le Savon Cuticura.

CURE RADICALE DE SANFORD POUR LE CATARRHE

Traitement complet externe et interne pour un dollar.

Mon à l'abri du danger de [illegible] [illegible] Cuticura et m'ont servi d'un Savon Cuticura. Je fus guéri de l'affreux mal dont je souffrais depuis [illegible] Cuticura n'avaient guéri ainsi que le mal [illegible] Cuticura m'ont [illegible] Remèdes Cuticura.

Mon enfant [illegible] Remèdes Cuticura.

SANS RHUMATISME.

[illegible]

UNE LETTRE DU PRINCE VICTOR NAPOLÉON.—Le prince Victor Napoléon vient d'adresser au général du Barail, président du Comité central impérialiste, la lettre suivante :

17 août.

Mon cher général,

Remercies en mon nom les comités impérialistes qui, à l'occasion du 15 août, ont tenu à m'adresser de nouveau de leur dévouement et de leur inébranlable fidélité.

Je vous félicite d'avoir, si énergiquement rappelé dans vos chaleureuses discussions les destinées nouvelles de nos Empereurs.

Seule, pendant dix-huit ans, les impérialistes n'ont cessé de revendiquer les droits de la nation foulés aux pieds par les républicains d'aujourd'hui.

Mes efforts ne sont plus isolés. L'idée plébiscitaire fait tous les jours et dans toutes les parties de nouveaux progrès.

Un défait des violences de parlementaires aux abois, la France redeviendra maîtresse de ses destinées.

Le parti de l'Empire a de tout temps placé en confiance dans le peuple : elle ne sera pas déçue.

Croyez-moi, mon cher général, votre bien affectionné

VICTOR NAPOLÉON.

LES PRÉPARATIFS MILITAIRES DE L'ITALIE.—Une dépêche datée de Rome, 19 août, annonce que la ret continue son voyage, qui semblable absolument à une inspection militaire.

Après avoir inspecté les fortifications de la Spezzia et de Maddalena, qui commande le détroit de Bonifacio, Humbert lui visite aujourd'hui, à Frassinos, près de Naples, l'établissement Armstrong.

Demain, il inspectera les fortifications de Messine ; après-demain, celles de Trapani.

Après avoir assisté, le 23, à l'inauguration du monument de Victor-Emmanuel, à Lecce, le roi partira pour Brindisi et Bari.

Ensuite il viendra à Rome, où il recevra la mission du roi Ménélik, de Choa, présentée par le comte Antonelli.

Pendant le traversée de Maddalena à Regina, le roi a commandé plusieurs exercices, entre autres des épreuves de tir avec les canons du cuirassé *Duilio*.

Le *Petit national*, de Paris, se pose cette interrogatoire :

Que se passe-t-il donc en Italie ? Le roi Humbert inspecte l'une après l'autre les diverses places fortes du littoral, et nous recevons, au dernier moment, le télégramme suivant :

Rome, Humbert, accompagné de ministre [illegible] arrivé à l'improviste à Maddalena (Sardaigne).

Cette tournée d'inspection du roi Humbert, coïncidant avec la visite de l'empereur Guillaume à Strasbourg, en présence du ministère de la guerre d'Allemagne et du chef d'état-major, ne manque pas de gravité.

Le gouvernement français fera bien de veiller.

—Si, répond la *Gazette de France*—le *Petit national* avait pris soin de lire le *Débats*, il y aurait trouvé un article officieux qui nettement : "que, jusqu'à présent, le voyage du roi à la [illegible] d'une inspection militaire faite surtout du côté où l'on peut craindre un conflit avec la France".

LA NOUVELLE POUDRE ALLEMANDE SANS FUMÉE ; RÉCEPTIONS ACCORDÉES PAR L'EMPEREUR GUILLAUME ; L'OPINION D'UN GÉNÉRAL FRANÇAIS.—Les expériences faites, dernièrement, avec la nouvelle poudre, par les régiments appelés à manœuvrer à Spandau, sous les yeux de l'empereur d'Allemagne et de l'empereur d'Autriche, ont paru tellement concluantes, que Guillaume II, voulant témoigner sa satisfaction au fabricant, a conféré le grade de général de brigade au colonel Kitzer, qui dirige la fabrication de la poudre à Spandau.

Le *Post* ajoutait que l'empereur ne s'est pas contenté de cette première marque de sa faveur : il a accordé au général une dotation de 50,000 marcs.

On lit, dans le *Matin*, de Paris :

"Les journaux militaires allemands ne désespèrent pas d'ailleurs que la nouvelle poudre de guerre ne produisant ni fumée, ni bruit, et récemment expérimentée à Spandau devant les empereurs d'Autriche et d'Allemagne, hâtera pour eux de l'éventuelle ère pacifique.

"La nouvelle invention a de bons côtés, mais elle en aura aussi plusieurs de mauvais dans la pratique de la guerre.

"Son principal avantage sera évidemment que, les détonations n'étant plus entendues à une grande distance, on ne pourra plus se fier sur le son pour calculer la distance d'un canonnel caché derrière des mamelons ou même derrière de simples fumés.

"Quant à la suppression de la fumée, elle fait honneur au spécialiste qui l'a trouvée le premier, mais rien enlever de ce fait à la gloire [illegible] elle aura aussi cet inconvénient qu'elle permettra aux ennemis, abrités par leur poudre sans fumée, de s'avancer fort près des tireurs, sans être, alors aperçus, du moins isolément distingués.

"Aujourd'hui, c'est une excellente chose que les soldats d'une même ligne ne s'aveuglent pas les uns les autres, mais nous n'entrevoyons pas très bien le bénéfice que retireront les Allemands de la suppression de poudre, et nous sommes en situation de pouvoir viser sur leurs hommes, comme sur une cible, pendant qu'ils ne pourront tirer sur nous qu'au jugé.

"On nous expliquera mieux cela plus tard, mais jusque là il nous sera difficile de partager l'enthousiasme des Allemands pour leur nouvelle découverte."

PORTUGAL. — ÉTABLISSEMENT D'UNE MISSION CATHOLIQUE.—Le *Journal officiel* de Lisbonne publie un décret royal, établissant, à Inpondo, au nord-est du Zaïre, une mission catholique ayant pour but de fonder des écoles et des hôtels en vue de la colonisation agricole et de la suppression de la traite des esclaves.

L'ABUS DU PIANO.—Un groupe de médecins allemands vient de publier, sur ce sujet, un mémoire des plus intéressants, dont la conclusion est qu'il faut bien se garder de faire supprimer le piano à un individu dont le cœur est dans un état douteux.

Avant cet âge, le cœur mesurant [illegible] n'est pas suffisamment développé, et le système nerveux peut être gravement affecté par l'étude d'un instrument qui [illegible] chaque jour, plusieurs heures de travail. C'est bien que le [illegible] [illegible] qui est que le développement physique se produisit [illegible] mille d'une [illegible] considérable.

Le médecin appelé par [illegible] vérité que [illegible] le médecin est "[illegible]" au système [illegible] on ne devrait donc s'y livrer qu'après avoir atteint un haut degré de maturité physique et morale.

CURIEUSES RÉPARTITIONS.—De curieuses expériences vont être faites, en France, par ordre du ministère de la marine, dans le but de savoir s'il est possible, dans une pendre, de relier le vaisseau amiral par un appareil téléphonique avec ses chaloupes latérales. Des essais préliminaires faits, récemment, à Cherbourg, ont déjà démontré qu'un bruit [illegible] peut être maintenu en communication avec le navire qui le convoie.

LA MARINE ANGLAISE : UN NOUVEAU NAVIRE ; LA COOPÉRATION DES TORPILLEURS A L'ATTAQUE D'UN FORT.—On a lancé, il y a quelques jours, en Angleterre, un navire qui n'a pas son similaire dans la marine française : c'est le *Pelorus*, transport rapide destiné à servir les canonnières et à porter, outre un approvisionnement de munitions de toutes espèces, des torpilleurs de 2me classe (18 mètres et 12 tonnes de déplacement) disposés sur un pont de manière à ce que l'on puisse les embarquer et les débarquer très facilement.

Grâce à la solution, depuis longtemps cherchée, de la suspension des torpilleurs à l'attaque d'un port ou d'une rade, une escadre de ligne, il est évident que cette surprise la trouvera en pleine mer, [illegible] nouvelle pour ces petits navires.

Le *Pelorus*, d'ailleurs, en même temps qu'un transport-torpilleur, [illegible] capable de se faire respecter et de [illegible] beaucoup de [illegible] [illegible]

Vous Portez

Un dragueur complet dans votre poche, avec une boîte des Pilules d'Ayer. Comme elles agissent différemment sur l'estomac et les intestins, elles agissent indirectement sur chaque organe du corps. Quand l'estomac est dérangé, la tête affectée, la digestion déclinée, le sang s'appauvrit et vous devenez une victime facile de n'importe quelle maladie régnante. Mlle. M. H. Boyle, de Wilkesbarre, Pa., exprime toute la vérité en ces mots : "Je ne me sers d'autre médecine que de celle des Pilules d'Ayer. Elles sont tant ce que l'on peut avoir besoin, et juste la chose pour épargner son argent dans les médecines des médecins."

Voici un exemple

D'un Médecin

qui avait perdu sa pharmacie portative, mais qui avait avec lui un flacon des Pilules d'Ayer, se trouva entièrement équipé.—Le Dr. J. Arzigan, de San José, Cal., écrit :

"Il y a trois ans, par le plus grand des hasards, je fus forcé, à vrai dire, de prescrire des Pilules d'Ayer pour plusieurs hommes malades parmi un parti d'ingénieurs dans les montagnes de la Sierra Nevada, ma pharmacie portative ayant été perdue en traversant un torrent. Je fus surpris et enchanté de l'action des Pilules, tellement, en vérité, que je les amènerai à en faire un autre essai, aussi bien que de votre Pectoral-Cerise et de votre Salsapareille. Je n'ai que des louanges à vous offrir en leur faveur."

Le Dr. John W. Brown, d'Oceana, W. Va., écrit : "J'ordonne des Pilules d'Ayer dans ma pratique, et les trouve excellentes. J'insiste pour leur usage général dans les familles."

Le Dr. T. H. Hastings, de Baltimore, Md., écrit : "Les Pilules d'Ayer excellent et guérissent les maux pour lesquels elles sont désignées : une preuve excellente de leur efficacité. Elles sont le meilleur cathartique et le meilleur apéritif que j'en puisse se procurer."

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

L'ANGLETERRE ET LA TRIPLE ALLIANCE.—Le *Daily News*, de Londres, dit, au sujet des bruits d'alliances internationales :

"La manière évasive, dont sir James Ferguson et M. Smith ont répondu à M. Labouchère, est considérée, comme confirmant les soupçons que le parti de l'Opposition a longtemps paraître sur l'existence d'un accord secret entre l'Angleterre et la triple alliance.

"Il nous paraît, en outre que, en parlant de l'intérêt de l'Angleterre au maintien de la paix, l'empereur François-Joseph faisait allusion aux arrangements pris avec l'Angleterre."

LE GÉNÉRAL SAUSSIER, GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS, JUGÉ PAR UN ORGANE ALLEMAND.—"Le général Saussier est un homme d'une belle prestance et un esprit cultivé ; il a la conception parfaitement prompte ; il est doué d'une énergie froide, et il sait exactement ce qu'il veut entreprendre et comment il peut l'exécuter ; il n'oublie rien de ce qui peut lui permettre d'atteindre plus rapidement son but, et il inspire la plus grande confiance à ses troupes. Voilà les qualités qu'il emulsiste, surtout au point de vue du service, il est aimable et affable, et, si nous ne l'avons jugé un plus haut degré pour remplir les fonctions de gouverneur de Paris dans il est investi."

ESPAGNE.—LE DÉPUTÉ ANTURIE DE LA VILLE DE MADRID.—Le nouveau maire de Madrid, M. Mellado, en prenant possession de la présidence de la commission municipale intérimaire, a prononcé un discours dans lequel il a annoncé la suppression administrative de la capitale. "Il résulte, a-t-il dit, des dépenses officielles que le déficit annuel s'élève à 15 millions de pesetes. La situation est grave. Cependant il existe de nombreuses municipalités, notamment celle de Paris, dont la dette est proportionnellement plus élevée que la dette de Madrid. M. Mellado laisse entrevoir que la ville de Madrid pourra avoir besoin, elle aussi, de s'adresser au crédit pour couvrir le déficit de son budget.

Fuendeul, de Marseille, parle d'un de ses amis, ex-tambour-major d'une haute taille, qui se pochardait, chaque soir, avec sévérité.

—Son yeux brillent.... son nez s'allume.... On dirait l'embrasement de la tour Eiffel !

Pour agir sur le foie et nettoyer les intestins aucune médecine n'égale les Pilules Cathartiques d'Ayer.

ST-AMANT.—Décédé hier matin, à 5 heures, à l'Asile des Petites Sœurs des Pauvres, M. ANTOINE ST-AMANT, âgé de 90 ans. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui mercredi, à 9 heures A. M., de l'Asile des Petites Sœurs, rue Johnson entre Columbus et Lyhoyo.

QUÉRÉ.—Dès date de lundi, 2 septembre 1889, à 9 heures du matin, à l'âge de 68 ans, Veuve J. B. QUÉRÉ, née Séraphine Bazet, native de Mamgeon, Cuba. Les amis et connaissances de cette dite Amanda P. Quéré, de ses gendres L. J. Courtin, Philibert Bérard, Cor. B. Courtin et A. C. Bérard, et aussi ceux des familles Dupuytrin et Whitmarsh sont respectueusement invités à assister à son enterrement, ce mercredi, 4 septembre 1889, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, 540 North Villere, entre Frenchmen et Chartres-Rues.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, cafés et restaurants.

En vente, chez M. F. Forget, seul agent, 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.

Le seul agent en No 150 rue Royale.

AVIS.

Le Dr. A. W. DE SCALLUS a l'honneur d'informer ses clientèles qu'il a repris l'exercice de sa profession.

Consultations de 1 à 3 heures de l'après-midi, à son bureau, 28 Carondelet, 2 étage, entre Gravier et Perdido.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Groceries, meubles de maison et effets mobiliers,

Commencés à Julien Wayneburg.

No 37,414—Dans Grille de Mission pour le plaintiff d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

C. G. Fabrique, vendeur commercial, No 111 Carondelet, LUNDI, 16 courant, 10 heures A. M. en bonnes, cash, rue Magazine et Perdido, 2 étage, vendu à l'encan, en vertu de la loi de la Louisiane, en faveur de Perdido Gravier, dont le 27 août 1889, en [illegible] dans la succession.

Stock de groceries, meubles de maison, effets et divertissements [illegible]

Conditions : Comptant avant livraison.

4 sept—7 14—6 date

BIENVENUES

SAL. J. COMAIN, [illegible] J. BONET.
A. VATO, J. CALLY.
SAL. A. BORNIZ, J. A. SCHNEIDER.
A. VATO, [illegible]
[illegible] F. V. [illegible]

Mme GAGNANT,

SAGE-FEMME,

Reçoit et accouche de Mme Bernard.

A l'honneur d'informer qu'elle est de retour de Paris et qu'elle se trouve dans les jours à 111 Bienville, de la rue des Bienvenues No 104, près Bienville.

Elle donne des consultations de nuit [illegible]

4 sept—1 mois—[illegible]

MADAME C. TOULET,

SAGE-FEMME,

Offre ses services aux Mesdames.

Consultations, de 1 à 3 heures de l'après-midi.

A Gravier, [illegible] Chartres.

PERSONNES DÉSIRANT